

► Objectif

Informier et sensibiliser les artisans pour optimiser la transmission de leur entreprise.

► Bénéficiaires

Chefs d'entreprise artisanale souhaitant s'informer et anticiper la transmission de son entreprise.

► Prestation

La CMA vous informe sur :

- les clés de la transmission : délais, méthodes d'évaluation,
- les principaux modes de transmission,
- les conséquences juridiques et fiscales de la transmission,
- les conditions de départ à la retraite,
- la mise en place du tutorat.

La CMA vous remet le guide pratique du cédant.

► Modalités

• Information collective gratuite et approfondissement dans le cadre d'une série de « rendez-vous d'experts » avec : expert-comptable, centre de gestion, Avocat, Régime Social des Indépendants, Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise deux « Forums d'experts » par an.

► Références

Cette offre fait partie du programme « entreprendre en Midi-Pyrénées ».

► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège
Tél. : 05.34.09.88.00
Olvaïne GUPTA
o.gupta@cm-ariège.fr



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Ariège